



ATLANTIQUE
VENDÉE

En vigueur au
01/01/2023

**À CONSULTER
SUR PLACE
NE PAS EMPORTER !**

**PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS,
ASSOCIATIONS, ENTREPRISES**

Vos tarifs au quotidien

**Ensemble des prix de nos produits
et services en vigueur au 01/01/2023**

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable.

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.

Document informatif à caractère non publicitaire.



SOMMAIRE

PARTICULIERS

Extrait standard des tarifs	P.6
 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.6
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
Frais de recherche de documents	
Le change	
 Banque à distance	P.8
Abonnement à des services de banque à distance	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS	
 Vos moyens et opérations de paiement	P.9
Cartes	
Virements	
Prélèvements SEPA / TIP SEPA	
Chèques	
 Offres groupées de services	P.12
Offre Prestige	
Offre Premium	
Offre Essentiel	
Offre Globe Trotter	
Offre eko	
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer	
Module Budget Protégé	
Offres qui ne sont plus commercialisées	
 Irrégularités et incidents	P.18
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
 Découverts et Crédits	P.20
Découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
 Épargne et placements financiers	P.22
Épargne bancaire	
Placements financiers	
 Offres pour les jeunes	P.24
 Opérations à l'étranger	P.26
Chèque	
Autres opérations	
 Assurances et prévoyance	P.26
Assurance pour vous et vos proches	
Assurance pour vos biens	
Assurance pour vous protéger au quotidien	
Assurance Emprunteur	
Assurance de la Banque au Quotidien	
 Succession	P.27
 Autres services	P.28
Banque Privée	
Protection des particuliers	
Magazines	
 Résoudre un litige	P.64

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que l'ensemble des conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.ca-atlantique-vendee.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros	P.32
	Offres groupées de services	P.33
	Banque à distance	P.34
	Moyens et opérations de paiement	P.35
	Effets de commerce	P.39
	Irrégularités et Incidents	P.39
	Financements bancaires	P.40
	Opérations à l'international	P.42
	Épargne, titres et placements financiers	P.45
	Assurances et prévoyance	P.46
	Dates de valeur	P.62
	Résoudre un litige	P.64

ENTREPRISES

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros	P.50
	Banque à distance	P.51
	Moyens et opérations de paiement	P.52
	Effets de commerce	P.55
	Irrégularités et Incidents	P.55
	Financements bancaires	P.56
	Épargne, titres et placements financiers	P.57
	Opérations à l'international	P.58
	Ingénierie sociale	P.61
	Assurances et prévoyance	P.61
	Dates de valeur	P.62
	Résoudre un litige	P.64

PARTICULIERS

Ensemble des conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2023

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable.

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne Part Base)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT 0,31 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	
• Client en relevé papier	1,50 €/MOIS SOIT, POUR INFORMATION 18,00 €/AN
• Client en e-relevé	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [Mastercard ou Visa Classic]	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [Mastercard ou Visa Classic]	43,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [Mastercard à autorisation systématique]	35,15 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone Euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/ MOIS CIVIL
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE+	24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT
• En agence vers un compte détenu dans une autre banque	3,97 €/VIREMENT GRATUIT
• Par Internet	
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération	8,00 € (MAXI. 1/JOUR) 80,00 €
• Plafond mensuel	

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur l'internet www.ca-atlantique-vendee.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint ¹ (facturation prélevée sur le compte à désolidariser)	40,80 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	
Liste des opérations automatiques et récurrentes	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

¹ Les majeurs protégés sont exonérés de ces frais

Relevés de compte

	Papier	e-relevé*
Relevé journalier	0,80 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,60 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	2,40 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	14,05 €/RELEVÉ	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
• Envoi trimestriel	3,83 €/TRIM.	-
• Envoi annuel	3,83 €/AN	-
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Attestation fiscale de situation	54,50 €/AN	-

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	1,50 €/MOIS SOIT 18,00 €/AN
• Client en relevé papier	GRATUIT
• Client en e-relevé	GRATUIT
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	1,00 €/MOIS
Comportant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ²	
• Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
• Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	GRATUIT
• Dans une agence d'autres Caisses régionales du Crédit Agricole	21,70 €
Frais d'envoi d'un courrier en recommandé	6,15 €
Attestations (avoirs, bon fonctionnement de compte, procurations, étudiants à l'étranger, liquidation de communauté, couverture Maladie Universelle...)	15,25 €/ATTESTATION

Frais de location de coffre-fort

	Tarif annuel/coffre	Valeur déposée maxi
catégorie 1 (taille petit/moyen)		
- Niveau assurance 1	88,20 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	116,00 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	300,50 €	152 500 €
catégorie 2 (taille grand/très grand)		
- Niveau assurance 1	143,90 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	194,80 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	424,30 €	152 500 €
catégorie 3 (taille spéciale/tableau)		
- Niveau assurance 1	313,00 €	16 000 €
- Niveau assurance 2	339,60 €	46 000 €
- Niveau assurance 3	543,40 €	152 500 €

Frais de recherche de documents³

Simple (1 page)	GRATUIT
Complexé (de 2 à 4 pages)	14,20 €/PAGE
Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS
De document de prêt	14,20 €/DOCUMENT
Sur contrat assurance-vie ou avenir	15,80 € /DOCUMENT

* Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Le Change

	Chèques de voyage	Billets de banque
	En euro	Autres devises
Achat	GRATUIT	4 % (MINI. 4,95 € ET MAXI. 28,00 €)
Vente	-	4 % (MINI. 4,95 € ET MAXI. 28,00 €)



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part Base Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en ligne (CAEL) Part RIB Titres 	GRATUIT
Services inclus dans CAEL Part Base + virements externes SEPA + gestion titres via Invest Store Initial	
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne Invest Store Initial Invest Store Intégral • À partir de 24 ordres par an • Moins de 24 ordres par an • Avec utilisateur délégué Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 23, rubrique "Placements financiers"	GRATUIT GRATUIT 99,00 €/AN GRATUIT
Service d'agrégation de comptes ¹ (service qui n'est plus commercialisé) Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

Ces services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Notre site internet www.ca-atlantique-vendee.fr	TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS
• Nos applications mobiles - Ma Banque - CA Bourse - Pacifica - Nexecur	
- Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend : - Paylib en ligne ² (service qui n'est plus commercialisé) - Paylib sans contact ³ - Paylib entre amis ⁴	

Téléphone avec Filvert Service vocal

Au 09 693 693 10 (Appel non surtaxé)	GRATUIT
--------------------------------------	----------------

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés (2 par semaine)	2,40 €/MOIS
Alerte écopage (mensuelle)	0,31 €/ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,31 €/ALERTE
Alerte achat à distance	0,61 €/ALERTE
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,31 €/ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,31 €/ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,31 €/ALERTE
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,31 €/ALERTE
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo «PAYLIB».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE		
	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'autre carte	18,05 €/AN	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard à autorisation systématique	35,15 €/AN	-
• Mastercard eko	35,00 €/AN	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard Standard	43,00 €/AN	43,00 €/AN
• Mastercard Globe trotter	3,55 €/MOIS	-
• Visa Classic	43,00 €/AN	43,00 €/AN
• Gold Mastercard	121,30 €/AN	121,30 €/AN
• Visa Premier	121,30 €/AN	121,30 €/AN
• World Elite Mastercard	-	309,00 €/AN
• Visa Infinite	-	309,00 €/AN

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin	43,00 €/AN	43,00 €/AN
Gold Mastercard Cartwin	121,30 €/AN	121,30 €/AN

Carte de retrait

Carte Mastercard Libre Service Bancaire "régionale" (Carte de retrait à autorisation systématique)	GRATUIT
Carte Mastercard Libre Service Bancaire "nationale" (Carte de retrait à autorisation systématique)	16,80 €/AN

Bon à savoir !

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte hors L'autre carte et Globe Trotter, réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère sur le tarif de base.

BONUS COTISATION
0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 13), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 12) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

¹ Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention "CARTE DE CRÉDIT" au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

² Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual Atlantique Vendée.

³ Retraits aux seuls distributeurs des Caisses régionales de Crédit Agricole.

Paiement par carte¹

Paiement par carte en euro² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

0,23 €/OPÉRATION

2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Autres paiements par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

0,23 €/OPÉRATION

2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces par carte en euro² dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ▲●	GRATUIT	0,90 €/RETRAIT DÉS LE 1 ^{ER} RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard eko	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT AU DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Standard ou Visa Classic	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Cartwin	GRATUIT	
Gold Mastercard		
Visa Premier		
Gold Mastercard Cartwin	GRATUIT	GRATUIT
World Elite Mastercard		
Visa Infinite		

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

3,37 €/OPÉRATION

2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Montant minimum des frais

6,70 €

Autres retraits d'espèces par carte⁴

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de change éventuels

3,37 €/OPÉRATION

2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Montant minimum des frais

6,70 €

Autres services par carte

Envoyer la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	7,90 €
Envoyer la carte en pli simple (frais de poste inclus) à la demande du client	GRATUIT
Réédition de carte en urgence	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,20 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration, perte ou vol	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	GRATUIT
Recherche de facturette	GRATUIT
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT
SOS carte (09 69 39 92 91 - appel non surtaxé)	GRATUIT
Frais de déclaration à la banque de france d'une décision de retrait de carte bancaire	7,55 €
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée) sur les interfaces digitales et agences	GRATUIT

¹ Les titulaires de cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite sont exonérés de frais de paiements par carte et de frais de retraits d'espèces à l'étranger.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monétaire.

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €

Refacturation des frais prélevés par les banques des bénéficiaires

MONTANT FACTURÉ PAR LES BANQUES DES BÉNÉFICIAIRES

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,44 €

ÉMISSION D'UN VIREMENT COMPENSÉ

Frais pour virement compensé (trésorerie)	14,15 €
---	---------

Émission d'un virement Instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet : www.ca-atlantique-vendee.fr et l'application : Ma Banque

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale 1,00 €

Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile

Frais par virement occasionnel GRATUIT

Réception d'un virement SEPA ▲●

GRATUIT

Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●

GRATUIT

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

GRATUIT

Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

GRATUIT

Frais de traitement de retour de fonds

GRATUIT

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 17,10 €.

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 63), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	
Frais par virement non SEPA occasionnel	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	20,25 €
• Vers un compte d'une autre banque	20,25 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Frais par virement non SEPA permanent	
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	20,25 €
• Vers un compte d'une autre banque	20,25 €
+ option frais "Share" (seul les frais du Crédit Agricole sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	17,20 €
Réception d'un virement non SEPA ▲●	
Frais par virement	15,45 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie ;
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suisse ;
- Pays de l'AEE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse ;
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin ;
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre ;
- Royaume-Uni.

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Par internet	GRATUIT
• En agence	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Paiement de titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Rejet de prélèvement SEPA à la demande du client	
• Par internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement (à compter de son inscription sur le compte)	J+1 ouvré
Date de valeur chèque remis à l'encaissement dans l'application Ma Banque	J du scan dans l'application
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Délivrance d'un chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	7,90 €
• En pli simple à la demande du client	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	15,80 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	11,00 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Confection de lettre-chèque	SUR DEVIS



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ¹ : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	34,00 €/MOIS
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ²	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ³	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

PAIEMENT PAR CARTE ¹	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'Info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créeative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) 	

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ³ : 3 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁴	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ¹	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	
PAIEMENT PAR CARTE ¹	
En euro dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium ²	
SécuriWEB Premium	
MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'Info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com • Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ³ : 1 / an	

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ¹	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ²	
En euro dans un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ³	
MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none"> Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique 	

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none"> Alerte solde débiteur et rejet d'opérations Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Emission et réception de virements non SEPA	
Délivrance d'un chéquier	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ²	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ²	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Sauf gratuité imposée par la loi.

² Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre eko

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none">Alerte si solde du compte inférieur à 20 €Alerte - solde débiteur et rejet d'opérationsAlerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiementAlerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) :	
« Mastercard eko » (Cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ¹	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

PARTICULIERS

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer module Budget Protégé¹

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Part Base option virement externe	
Envoyer de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS :	
<ul style="list-style-type: none">Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteurAlerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération totale de paiement pour l'ensemble des frais suivants :	
<ul style="list-style-type: none">Les commissions d'interventionLes frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provisionLes frais de lettre d'information pour compte débiteur non autoriséLe forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provisionLes frais de rejet de prélèvement pour défaut de provisionLes frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provisionLes frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèquesLes frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaireLes frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Option 1	4,98 €/MOIS
Compte Service Option 2	6,88 €/MOIS
Compte Service Option 3	9,28 €/MOIS
Compte Service Equilibre	5,10 €/MOIS
Compte Service Initial	5,81 €/MOIS
Compte Service Confort	6,79 €/MOIS
Compte Service Privilège	8,16 €/MOIS
Compte Service Prélude et Prélude+	1,00 €/MOIS
Ristourne des intérêts débiteur	
- Titulaires d'un Compte-Service Privilège ou Mozaïc	DANS LA LIMITE DE 16,00 €/AN
- Titulaires d'un Compte-Service Option 2 (uniquement pour les jeunes de -26 ans)	DANS LA LIMITE DE 20,00 €/AN
- Titulaires d'un Compte-Service Option 3	DANS LA LIMITE DE 30,00 €/AN

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

LE COMPTE À COMPOSER : LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Part Base option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	2,10 €/MOIS*
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :	
• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'Info version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p. 28)	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'Info (page 28)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après 01/01/2017		
	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	1,57 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1 000 €	2,48 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1 001 à 2 000 €	3,52 €/MOIS
	2 001 € et +	4,36 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016		
	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,45 €/MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,34 €/MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ²	De 801 à 1 200 €	3,30 €/MOIS
	De 1 201 à 2 000 €	4,14 €/MOIS
	2 001 € et +	5,44 €/MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES		
Assurance SécuriBUDGET SécuriBUDGET Premium		1,73 €/MOIS PREMIUM 2,04 €/MOIS
MODULE COMPTE SÉCURISÉ		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :		
Assurance SécuriCOMPTE Plus SécuriCOMPTE Premium ³		2,90 €/MOIS PREMIUM 4,46 €/MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
Retrait d'espèces de dépannage		
Commande de carte en urgence		
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)		

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE		
Mandat d'épargne ⁴		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte mensuelle « écopage »		
Assurance SécuriEPARGNE SécuriEPARGNE Premium		1,90 €/MOIS PREMIUM 2,48 €/MOIS
Relevé global des avoirs épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium		
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial		

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

² Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

³ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

⁴ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	3,30 €/MOIS PREMIUM 4,10 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail :	
• Alerter achat à distance	
• Mini relevés (hebdomadaire)	
• Alerter temps réel de gestion	
LES OPTIONS	
Assurance SécuriZEN	1,90 €/MOIS
Assurance SécuriLIVRETS	1,90 €/MOIS

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,34 € ET 5,37 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,38 € ET 7,54 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,55 € ET 9,67 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,68 € ET PLUS

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages Tarifaires Supplémentaires pour les titulaires de Compte à Composer

Pour les 18-25 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
À partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
Avantage location de coffre-fort	-10 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant des plafonds réglementaires¹ applicables pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Une exonération totale des commissions d'intervention est appliquée par la Caisse régionale spécifiquement pour la clientèle en situation de fragilité financière titulaire de l'offre spécifique. (cf. rubrique correspondante p.16)



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	17,65 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	67,55 €
Frais de mise en place de paiement direct de pension alimentaire	67,55 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE 67,55 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	23,45 €/CHÈQUE

¹ En application de l'article R312-4-2 du code monétaire et financier, les plafonds spécifiques, mentionnés au premier alinéa de l'article L. 312-1-3, applicables aux montants des commissions perçues sur les personnes en situation de fragilité bancaire ayant souscrit l'offre spécifique ou sur celles qui bénéficient du compte assorti des services bancaires de base ouvert en application de la procédure de droit au compte sont fixés à 4 euros par opération et à 20 euros par mois.

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	8,60 €
En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,70 €
Frais de lettre d'information pour dépassement de découvert depuis 30 jours	13,40 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 20 €	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,55 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution de carte après notification	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 20 €	20,00 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention. La commission d'intervention relative à ce rejet de prélèvement pourra vous être remboursée sur simple demande de votre part.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision (Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 20 €	20,00 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision (Frais intégrant, s'il y a lieu, la commission d'intervention et la notification)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision²	
• Si l'opération est < 20 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 20 €	20,00 €
Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	25,00 €/MOIS
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

² Les montants comprennent s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAE) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Montant minimum d'intérêt forfaitaire débiteurs trimestriels ²	4,00 €/TRIMESTRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux Annuel Effectif Global (TAE) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier : mise en place ou renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ³	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE MINORÉ DE 3 POINTS
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Taux Annuel Effectif Global (TAE) maximal	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE
Frais de dossier : mise en place ou renouvellement	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert ⁴	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Montant forfaitaire perçu en application de l'article R313-4 du code de la consommation : Lorsque le montant des découverts ponctuels non convenus ou non formalisés (dépassement) est inférieur à un montant fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie et des finances, il est perçu pour chaque opération un minimum forfaitaire qui n'est pas pris en compte pour déterminer le taux annuel effectif global.

³ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 27.

⁴ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 27.

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétis

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

[NOUS CONSULTER](#)

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- Une assurance emprunteur ¹
- Relevé de compte mensuel
- Reconduction annuelle

[NOUS CONSULTER](#)

GRATUIT

GRATUIT

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel

Eco-PTZ

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-prêt « Habiter Mieux »

[NOUS CONSULTER](#)

Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Rachat de crédit

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier ²

1% DU CAPITAL EMPRUNTÉ
(MAXI. 412,00 €)

GRATUIT

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

Nantissement de produits financiers

- Crédit Agricole (PREDICA, dont parts de SCPI)
- Hors Crédit Agricole (dont parts de SCPI et SCI)

[NOUS CONSULTER](#)

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur ¹

[NOUS CONSULTER](#)

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro

[NOUS CONSULTER](#)

Eco-PTZ

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt à l'accession sociale (PAS)

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt conventionné

[NOUS CONSULTER](#)

Prêt Épargne Logement

[NOUS CONSULTER](#)

Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

[NOUS CONSULTER](#)

Crédit relais

[NOUS CONSULTER](#)

Frais de dossier ²

1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
390,00 €
MAXI. 500,00 €
GRATUIT

- Montant minimum
- Sur le prêt PAS
- Sur le prêt épargne logement, prêt à 0%
- Autres prêts

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance Emprunteur ¹

Assurance perte d'emploi tarif de base ¹

0,10 % DU CAPITAL
EMPRUNTÉ/AN/ASSURÉ

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter ³	26,20 €
Modification de la date d'échéance	26,20 €
Modification de la périodicité	26,20 €
Modification de prêt avec avenant complexe (garantie, durée, objet, emprunteur)	1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 540,00 € - MAXI. 1025,00 €)
Attestations diverses liées au prêt	14,75 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement	26,20 €
Réaménagement de prêt • Frais de dossier de réaménagement	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 537,00 €)
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	14,75 € /LIGNE DE PRÊT MAXI. 3 LIGNES
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Duplicata de contrat de prêt	26,00 €

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 27

² Non applicable pour certains prêts réglementés, dont prêt à taux zéro, Eco-PTZ, prêt Épargne Logement.

³ Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

PARTICULIERS

Décompte de remboursement de crédit à la consommation	GRATUIT
Mise en place de nantissement de :	
• Produits financiers du Crédit Agricole (dont parts de SCPI)	GRATUIT
• Produits financiers hors Crédit Agricole (dont parts de SCI/SCPI)	GRATUIT
Mainlevée de garantie (hypothèque)	
• Mainlevée partielle	147,00 €
• Mainlevée totale	147,00 €
Mainlevée de gage ou de nantissement (hors fonds de commerce)	
• Produits financiers du Crédit Agricole (dont parts de SCPI)	GRATUIT
• Produits financiers hors Crédit Agricole (dont parts de SCI/SCPI)	67,80 €
Mise en place d'une pause non contractuelle	52,00 €
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	5,00 €
Report d'échéance	GRATUIT
Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe (pour les crédits immobiliers)	GRATUIT

Cautionnements bancaires

Commission annuelle	2,40% DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	34,75 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	107,00 €

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque (livrets et assimilés)	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque (Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement ou Plan Épargne Populaire)	127,50 €
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne +¹	5,10 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement (PEL)

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
L'assurance vie et le plan d'épargne retraite (PER)²	
Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
Rémunération	NOUS CONSULTER
Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Transfert de compte-titres dans la limite d'un plafond de 127,50 €	
• Par ligne	36,00 €
Transfert de PEA/PEA-PME dans la limite d'un plafond de 127,50 €	
• Par ligne de titres cotés	15,00 €
• Par ligne de titres non cotés	36,00 €
Service de calcul des plus-values	GRATUIT
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	15,80 €
Opposition sur titre	GRATUIT
Ordre annulé, non exécuté	NOUS CONSULTER
Frais sur titres non cotés	
• Souscription/échange	1,20 % DANS LA LIMITE DE 153,00 €
• Gestion des dividendes	20,00 €
• Cession	1,20 % DANS LA LIMITE DE 76,00 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	GRATUIT
Gestion conseillée	À PARTIR DE 68,00 €/TRIMESTRE
Gestion conseillée option Titres vifs	À PARTIR DE 136,00 €/TRIMESTRE
Mandats de gestion	NOUS CONSULTER
Frais de recherche sur titre simple (1 page)	15,80 €
Frais de recherche sur titre complexe	SUR DEVIS

¹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

² Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p. 27.

Ordre de bourse en France - Compte Titres, PER Titres et PEA/PEA-PME ¹

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET			
	Compte-Titres	PER Titres (Gestion libre)	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL			
• % du montant de l'ordre	0,60% MINI. 9,00 € GRATUIT		0,50 %
• Frais fixes à la ligne			-
INVEST STORE INTÉGRAL ²			
• Ordre ≤ 1 100 €	0,99 €	-	0,99 €
• Ordre > 1 100 €	0,09 %	-	0,09 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE			
	Compte-Titres	PER Titres (Gestion libre)	PEA / PEA-PME
INVEST STORE INITIAL			
• % du montant de l'ordre	1,10% MINI. 14,65 € 6,77 €		1,10 %
• Frais fixes à la ligne			-
INVEST STORE INTÉGRAL ²			
• Ordre ≤ 1 100 €	0,99 €	-	0,99 €
• Ordre > 1 100 €	0,09 % + FRAIS FIXES 9,99 €	-	0,09 %
SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (uniquement dans le cadre de l'offre Invest Store Intégral et de la détention d'un compte-titres)			
	Compte-Titres	PER Titres (Gestion libre)	PEA / PEA-PME
Frais proportionnels			
Taux appliqués chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats - vente) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions	0,02 % MINI. 4,05 €	-	-
Commission de prorogation	EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €	-	-
AUTRES SERVICES			
Commission sur OPCVM externe			GRATUIT
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole			NOUS CONSULTER

Ordres de bourse sur bourses étrangères ¹

	Invest Store Initial	Invest Store Intégral ²
Opération sur bourses étrangères Compte-Titres	2,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE AVEC MINI. 39,90 €	0,60 % DU MONTANT DE L'ORDRE AVEC MINI. 9,99 €
Opération sur bourses étrangères PEA/PEA-PME		PAR INTERNET : 0,50 % DU MONTANT DE L'ORDRE PAR TÉLÉPHONE : 1,20 % DU MONTANT DE L'ORDRE

Droits de garde : Les droits de garde sont prélevés en mars 2024 sur les valeurs au 31/12/2023.

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral

Exonération pour les « Organismes de Placement Collectif » du groupe Crédit Agricole et de toutes les actions (tarification du service à voir en p.8).

	PAR AN		
	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors du Groupe Crédit Agricole	
	Compte-Titres, PER Titres (gestion libre) et PEA/PEA-PME	Compte-Titres	PER Titres (gestion libre) et PEA/PEA-PME
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ³⁴	0,30 %	0,50 %	0,40 %
Frais par ligne de titre côté ³⁴	GRATUIT		5,00 €

Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 20,00 € ⁵ et au maximum de 384,00 €.



Bon à savoir !

Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;

- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;

- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

¹ Frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution.

² Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an

³ Suite au décret sur le plafonnement des frais PEA/PEA-PME, en vigueur au 01/07/2020, ce montant est plafonné.

⁴ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les encours sous mandat de gestion sont exonérés de droit de garde.

⁵ Pas de commission minimum pour le PEA/PEA-PME

PARTICULIERS

Métaux précieux et or

ACHAT	
Courtage et commission	2 % (MINI. 29,50 €)
Sac plombé	8,80 €
Effigies spéciales	
• 20 F Louis Napoléon Bonaparte	4,35 €
• Napoléon III 20 F et 10 F lauré et non lauré, génie	1,09 €
• Recherche date	1,09 €
VENTE	
Courtage et commission	2 % (MINI. 29,50 €)
Impôt	11,50 % (dont 0,50 % CSG/RDS)
Essayage lingot : frais essai bulletin	62,40 €
Frais essai avec refonte	109,10 €
Refonte avec recherche de titre en or fin	145,35 €
Frais expertise sans vente	1 €/PIÈCE (MINI. 8,80 €)
Frais retour agence < 3 kg	52,00 €
Frais retour agence de 3 à 5 kg	93,70 €
Frais retour agence > 5 à 8 kg	129,50 €
Frais retour agence > 8 à 10 kg	187,60 €

Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans ou dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Tenue de compte actif	GRATUIT
Mini-relevés de compte par SMS (2/semaine)	1,20 €/MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte sur seuil, solde ou opération)	GRATUIT

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black ou Mastercard Mozaïc Black Sociétaire ¹	1,00 €/AN
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	1,00 €/AN

Cotisation carte pour les 18 / 25 ans

Les jeunes entre 18 et 25 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 9 (hors cartes eko et Globe Trotter)

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Cotisations carte pour les 12 / 17 ans	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	1,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	1,00 €/AN
Cotisations carte pour les 18 / 25 ans	

	Avec Compte à composer	Sans Compte à composer
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	17,85 €/AN	17,85 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	9,75 €/AN	19,55 €/AN
Fourniture d'une carte de débit Mozaïc de retrait	11,40 €/AN	11,40 €/AN

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte	
carte Mastercard Mozaïc, carte Mastercard Mozaïc Black, carte Mastercard Mozaïc Black sociétaire, carte Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans	
Paiement par carte en euro ² dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaires ³	
Autres paiements par carte ⁴	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuel ⁵	

¹ Réservée aux 16 à 17 ans.

² Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monétaire.

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

⁵ Des frais de change éventuels peuvent être appliqués par l'établissement financier du commerçant étranger.

Retrait d'espèces par carte

Retrait par carte pour les titulaires de : cartes Gold Mastercard ou Visa premier jusqu'à 30 ans, Mastercard Mozaïc, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc Black Sociétaire

Retrait d'espèces par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	GRATUIT

Autres cartes => Cf. tableau page 9

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire ²	

Autres retraits d'espèces par carte³

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuels	

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	GRATUIT
Virement international 1/mois (hors commission de change - 1‰ mini. 16,80 €)	GRATUIT

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter	2,00 €/MOIS
Entre 18 et 30 ans inclus (voir page 14)	
Offre Essentiel	4,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir pages 13 et 14)	
Offre Premium	8,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir page 13)	
Offre prestige	34,00 €/MOIS
Entre 18 et 25 ans (voir page 12)	

Cotisation à une offre groupée de services (produit qui n'est plus commercialisé)

Compte à composer entre 18 et 25 ans	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
Compte-Service Option 1	2,49 €/MOIS
Compte-Service Option 2	3,44 €/MOIS
Compte-Service Option 3	4,64 €/MOIS
Compte-Service Mozaïc	3,60 €/MOIS

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (jusqu'à 25 ans inclus)	50 %
Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents. (voir page 18)	MAXI 1/JOUR

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Prêt étudiants (jusqu'à 30 ans inclus)	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt étudiant ou prêt avance jeune	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement pour les prêts amortissables	GRATUIT
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p. 21

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	GRATUIT
• Ouverture	NOUS CONSULTER
• Taux brut en vigueur	

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monétaire

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

PARTICULIERS

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT
NOUS CONSULTER

Droits de garde (compte titre, PEA/PEA-PME, PER titres) jusqu'à 25 ans

GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans¹

NOUS CONSULTER



Opérations à l'étranger

Chèques

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin < 150 € en euros ou en devises	11,90 €
Encaissement d'un chèque sauf bonne fin ≥ 150 € en euros ou en devises	23,85 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	23,85 €
Frais d'envoi DHL sur les chèques en crédits après encaissement	43,75 €
Commission de change sur toute opération en devises	17,10 €
Emission d'un chèque tiré sur l'étranger	21,20 €

Autres opérations

Frais de tenue de compte en devises	12,10 €/MOIS
Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets : voir pages 10, 21 et 22	



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
La garantie des accidents de la vie : fonction de la composition de la famille	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	NOUS CONSULTER
• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
• Contrat d'assistance	19,97 €/AN

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	
L'assurance multirisque habitation	
L'assurance garantie locative	
L'assurance deux roues	
L'assurance tous mobiles	

NOUS CONSULTER
Devis sur internet
sur ca-atlantique-vendee.fr

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER
Devis sur internet sur ca-atlantique-vendee.fr	

Assurance Emprunteur

NOUS CONSULTER

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ²	24,00 €/AN/COMPTE	50,40 €/AN/COMPTE
SécuriWEB	15,00 €/AN/COMPTE	30,00 €/AN/COMPTE
SécuriBUDGET	20,40 €/AN/COMPTE	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)		24,00 €/AN/COMPTE
SécuriEPARGNE	3,00 €/AN/COMPTE	22,56 €/AN/COMPTE
SécuriLIVRETS	22,80 €/AN/ASSURÉ	
SécuriZEN	22,80 €/AN/ASSURÉ	

¹ Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'APRIL SAS. Voir mentions légales page 27.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Assurances de la Banque au Quotidien (suite)

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Tranches de découvert	Prix
≤ 300 €	16,20 €/AN/COMPTE
de 301 € à 2 000 €	24,00 €/AN/COMPTE
> 2 000 € Plafond d'indemnisation : à 3 000 €/SINISTRE/AN	36,00 €/AN/COMPTE

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Tranches de découvert	Prix
≤ 500 €	16,20 €/AN/COMPTE
de 501 € à 2 000 €	24,00 €/AN/COMPTE
> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/sinistre/an	36,00 €/AN/COMPTE

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 954 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance des contrats «Garantie Assistance décès», «Vers l'Autonomie Assistance» et «Assistance Obsèques» sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, siège 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en oeuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712€, dont le siège est siège 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PREDICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

- Inférieur à 2000 €
- ≥ 2000 €

EXONÉRÉS

1% DES AVOIRS AVEC UN MINI. DE
90,00€ ET UN MAXI. DE 680,00€

Frais de gestion annuels

(lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)

85,00 €/AN

Forfait pour dossier « régime matrimonial de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint »

42,00 €

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 26 ans est exonérée de ces frais.



Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole banque Privée	NOUS CONSULTER
--	--------------------------------

Protection des particuliers

La télésurveillance ¹	NOUS CONSULTER
La téléassistance à domicile ²	NOUS CONSULTER
• Formule Initiale	NOUS CONSULTER
• Formule Intégrale	NOUS CONSULTER
La téléassistance mobile ²	NOUS CONSULTER

Magazines

Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	48,00 €/AN
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	18,00 €/AN
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN
Merci pour l'info Essentiel (version numérique)	
• Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes / an	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.com	12,00 €/AN
• Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an, + 2 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, + 3 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 9 n°/an, + 1 hors-série par an précédé de 2 n° offerts)	25,90 €/AN



Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS.

La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Medias.

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXCUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXCUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement (Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS

Ensemble des conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2023

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.

- Services inclus dans le CAC Professionnel (services du socle ou d'un module souscrit par le client).
- ▲ Services inclus dans le CAC Agriculteur (services du socle ou d'un module souscrit par le client).





Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte • Au sein du groupe Crédit Agricole • Hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

▲ ● Frais de tenue de compte (professionnels et agriculteurs hors associations)	9,50 €/MOIS
▲ ● Commission de mouvement* (professionnels et agriculteurs hors associations)	0,06 % (MINI. 2,00 €/MOIS)
Commission de mouvement** (pour les détenteurs de EKO PRO)	0,10 %
Commission annuelle d'actualisation comptable ² (professionnels hors agriculteurs et associations)	50,00 € HT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents ³ • Simple (1 page) • Complexé (de 2 à 4 pages) • Complexé (5 pages et plus)	GRATUIT 11,83 € HT/PAGE SUR DEVIS
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	147,00 € HT
Attestation	16,15 € HT/ATTESTATION
Frais de gestion de compte inactif ⁴ selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 €/AN
Relevé annuel des frais bancaires ⁵	GRATUIT
Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT
Frais d'envoi d'un courrier en recommandé	6,15 €
Cachet d'endos	12,30 € HT
Commande par le Crédit Agricole de documents réglementaires (ex : statuts, K-bis, etc...)	16,15 € HT/DOCUMENT

*Du total des opérations passées au débit du compte au cours du mois précédent. Certaines écritures sont exonérées.

** Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au delà de 10 000 €. Commission prélevée mensuellement s'il y a lieu.

Relevés de compte

	Périodicité	Papier	Électronique
▲ ● Mensuelle ⁶		GRATUIT	GRATUIT
▲ ● Quinzaine ⁶		1,60 €/MOIS	GRATUIT
Décade ⁶		2,40 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ⁶		0,80 €/RELEVÉ	GRATUIT

Frais de location de coffre-fort

	Tarif annuel/coffre	Valeur déposée maxi
Catégorie 1 (taille petit/moyen)		
- Niveau assurance 1	73,50 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	96,67 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	250,42 € HT	152 500 €
Catégorie 2 (taille grand/très grand)		
- Niveau assurance 1	119,92 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	162,33 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	353,58 € HT	152 500 €
Catégorie 3 (taille spéciale/tableau)		
- Niveau assurance 1	260,83 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	283,00 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	452,83 € HT	152 500 €

¹ Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

² Prélevée uniquement en cas de non-fourniture par le client de ses éléments comptables depuis plus de 24 mois, après relances de la Caisse Régionale.

³ Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

⁴ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

⁵ Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

⁶ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Professionnel¹ et Compte à Composer Agriculteur² : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer Professionnel sont indiqués par le logo CAC ● dans ce dépliant.

Les services inclus dans le Compte à Composer Agriculteur sont indiqués par le logo CAC ▲ dans ce dépliant.

Socle

Frais de tenue de compte actif	À PARTIR DE 10,30 €/MOIS en fonction des flux confiés
Commission de mouvement	
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib Titres)	
Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
E-relevé et relevé de compte (bimensuel)	
Solde journalier par mail ou SMS (du lundi au vendredi jours ouvrés)	
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS	
Chèques crédités en jour de remise	
Assurance de vos moyens de paiement (SécurICOMPTE Pro Plus) ³	
Accès aux Services Experts PleinChamp Pro ⁴ (pour les agriculteurs)	

Compte à Composer Professionnel¹

Tranche de flux confiés	Cotisation mensuelle
< 30 000,00 €	10,30 €
De 30 000,01 € à 100 000 €	18,70 €
De 100 000,01 € à 300 000 €	25,40 €
De 300 000,01 € à 500 000 €	32,10 €
De 500 000,01 € à 1 000 000 €	38,70 €
De 1 000 000,01 € à 2 000 000 €	45,30 €
De 2 000 000,01 € à 3 000 000 €	56,60 €
de 3 000 000,01 € à 6 000 000 €	67,90 €

Compte à Composer Agriculteur²

Tarification du socle selon le chiffre d'affaires confié (CA)	
	Prix mensuel/compte
CA ≤ 30 000 €	10,30 € HT
CA > 30 000 € et ≤ 2 000 000 €	18,70 € HT

Module Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne	1,05 €/MOIS
--	-------------

Module Epargne Placement Dynamisé

Déléguez à votre banque la gestion quotidienne de votre trésorerie excédentaire par souscription et rachat d'OPCVM (choisies avec votre conseiller parmi une liste proposée)	4,80 €/MOIS
--	-------------

Offre Eko Pro⁵ (Services inclus)

• Frais de tenue de compte actif	6,00 €/MOIS
• Commission de mouvement ⁶	
• E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
• Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib)	
• Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)	
• Carte « Mastercard Eko Pro » à autorisation systématique et à débit immédiat	
Tous les produits, services et opérations non listés ci-contre sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko Pro. En cas de résiliation de l'offre Eko Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-contre non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.	

Autres offres groupées de services

Cotisation mensuelle à une offre groupée de services (fin de commercialisation 12/11/2012)

Le Compte-Service Professionnel et Agriculteur - Produit qui n'est plus commercialisé

Compte-Service Professionnel ¹	
• Sans découvert non confirmé	19,50 €
• Avec découvert non confirmé ≤ 4 000 €	20,95 €
• Avec découvert non confirmé de 4 001 € à 8 000 €	26,95 €
• Avec découvert non confirmé de 8 001 € à 16 000 €	35,20 €
• Avec découvert non confirmé de 16 001 € à 30 000 €	55,95 €

Compte-Service Professionnel auto-entrepreneur avec découvert non confirmé < 1 000 €	
	9,30 €

Compte-Service Agriculteur ²	
• Sans découvert non confirmé	10,95 € HT
• Avec découvert non confirmé ≤ 4 000 €	17,90 € HT
• Avec découvert non confirmé de 4 001 € à 8 000 €	22,30 € HT
• Avec découvert non confirmé de 8 001 € à 16 000 €	28,60 € HT

¹ Les produits composant le Compte-Service Professionnel ou Compte À Composer Professionnel (tarification non soumise à TVA) peuvent être vendus séparément. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

² Les produits composant le Compte-Service Agriculteur ou Compte À Composer Agriculteur peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

³ Contrat assuré par la Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

⁴ Les Services Experts sont des services proposés par PLEINCHAMP, SASU Société par action simplifiée à associé unique, au capital de 2 632 080 €, dont le siège social est situé au 12 Place des États-Unis - 92 120 MONTROUGE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900 - n° TVA : FR 56 432 556 900.

⁵ Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller. Tarification non soumise à TVA.

⁶ Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations de 10 000€ passées en débit du compte sur le trimestre écoulé. Au delà de ce seuil de 10 000€, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée (cf.p.32).

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS

Cotisation mensuelle à une offre groupée de services (fin de commercialisation 12/01/2009)

Le Compte-Service Professionnel et Agriculteur - Produit qui n'est plus commercialisé

Compte-Service Professionnel¹

• Avec ouverture de crédit de 0 à 4 000 €	20,30 €
• Avec ouverture de crédit de 4 001 € à 8 000 €	29,60 €
• Avec ouverture de crédit de 8 001 € à 16 000 €	37,30 €
• Avec ouverture de crédit de 16 001 € à 24 000 €	53,40 €
• Avec ouverture de crédit supérieur à 24 000 €	70,50 €

Compte-Service Professionnel avec ouverture de crédit (ex 44)

33,80 €

Compte-Service Professionnel sans ouverture de crédit

21,60 €

Compte-Service Agriculteur²

• Avec ouverture de crédit de 0 € à 4 000 €	18,30 € HT
• Avec ouverture de crédit de 4 001 € à 8 000 €	22,60 € HT
• Avec ouverture de crédit de 8 001 € à 16 000 €	29,00 € HT
• Avec ouverture de crédit de 16 001 € à 24 000 €	38,90 € HT
• Avec ouverture de crédit supérieur à 24 000 €	44,40 € HT

Compte-Service Agriculteur sans ouverture de crédit

10,95 € HT



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10 (appel non surtaxé)

GRATUIT

Services par SMS

Authentification forte par SMS

GRATUIT

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Mini-relevé de compte (2 par semaine)	2,40 €/MOIS
▲ ● Alerter écrêtage	0,31 €/ALERTE
Alerte écopage	0,31 €/ALERTE
Alerte sur seuil, solde ou opération	0,31 €/ALERTE
▲ ● Alerter essentielle mise à disposition moyens de paiement	0,31 €/ALERTE
Alerte souplesse du découvert	0,31 €/ALERTE
Alerte achat à distance	0,61 €/ALERTE
▲ ● Solde compte journalier	0,31 €/ALERTE
▲ ● Alerter solde débiteur	0,31 €/ALERTE

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement³

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

GRATUIT

CAEL Pro Rib (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel)

GRATUIT

CAEL Pro Intermédiaire Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, ordres de bourse)

GRATUIT

▲ ● CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, consultation des TPE, ordres de bourse)

7,70 €/MOIS

Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)

GRATUIT

Accès aux opérations de bourse - Service de banque à distance par Internet

• InvestStore Initial

GRATUIT

• InvestStore Integral

GRATUIT

- À partir de 24 ordres par an

99,00 €/AN

- Moins de 24 ordres par an



Bon à savoir !

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

Le site internet www.ca-atlantique-vendee.fr - Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit hors coût fournisseur d'accès à internet.

¹ Les produits composant le Compte-Service Professionnel ou Compte À Composer Professionnel (tarification non soumise à TVA) peuvent être vendus séparément. Les Compte-Service Professionnel ne sont plus commercialisés. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

² Les produits composant le Compte-Service Agriculteur ou Compte À Composer Agriculteur peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

³ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Application mobile Ma Banque

Consulter et gérer ses comptes professionnels depuis son mobile, avec des fonctionnalités adaptées

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
(HORS COÛT FOURNISSEUR D'ACCÈS)

Autres services

PleinChamp - Accès au site www.pleinChamp.com (hors PleinChamp Pro¹)

GRATUIT

▲ Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro²

- Météo locale personnalisable
- Analyses et avis d'experts des marchés Elevage
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures
- Analyses et avis d'experts Energie
- Analyses et avis d'experts Azote
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole

Cet abonnement inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp Pro.

9,90 € HT/MOIS

Certificats électroniques³

Ma Signature EDI ⁴	3,15 €/MOIS
Signature Performance ⁵	2,60 €/MOIS
Swift 3SKey "Swift Secure Signature Key" ⁶ , par token USB NG Pro	92,00 € HT/TOKEN POUR 3 ANS (MINI. 2 TOKENS)
CERTEUROPE MonCertificat RGS **	237,00 € HT POUR 3 ANS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,10 €/MOIS
-------------------------------------	-------------

Services d'échanges de données informatisées⁶

EDIWEB Saisie, transmission et validation du fichier d'ordre (sens Client-banque)	14,90 €/MOIS
Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opération, saisie, transmission et validation de fichier d'ordre (France et international)	19,00 €/MOIS
EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
EBICS T	FORFAIT MENSUEL 42,00 €
EBICS TS	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 44,00 €
SwiftNet	
Forfait	110,00 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Coffre connecté	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4 % (MINI. 4,95 € MAXI. 28,00 €)

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• Pli simple	GRATUIT
• Pli recommandé AR	7,90 €

¹ Les Services Experts sont des services proposés par PLEINCHAMP, SASU Société par action simplifiée à associé unique, au capital de 2 632 080€, dont le siège social est situé au 12 Place des États-Unis - 92120 MONTROUGE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900 - n° TVA : FR 56 432 556 900

² La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

³ Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI.

⁴ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat Signature Premium.

⁵ L'utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.

⁶ Validation des fichiers d'ordres nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI...). Hors coûts de traitement des opérations.

PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ASSOCIATIONS

Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque ¹	11,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais de traitement spécifique	
• Chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	NOUS CONSULTER
• Chèque sur compte clos	NOUS CONSULTER
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page)	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexé (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT
• Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,80 €
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Télécollecte chèques	NOUS CONSULTER

Monétique

Les cartes bancaires 	
Carte monnaie pour dépôt de fonds	GRATUIT
Carte « Mastercard Professionnel » à autorisation systématique et à débit immédiat	37,40 €/AN
Carte « Businescard Mastercard »	
• À débit immédiat	51,00 €/AN
• À débit différé	51,00 €/AN
Carte « Businesscard Executive Mastercard»	
• À débit immédiat	121,50 €/AN
• À débit différé	121,50 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
• En agence	GRATUIT
• À domicile par pli simple	GRATUIT
• À domicile par pli recommandé AR	7,90 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	10,20 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	GRATUIT

 Bon à savoir !	Cartes / Cotisations Pour toute souscription de plusieurs cartes de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).	Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.
---	---	---

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	GRATUIT
• Par la banque	
• Par le titulaire	
• Par l'entreprise	

Retrait par carte en euro² dans un pays de l'Espace Économique Européen³ (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Businesscard Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5 ^e retrait/mois civil
Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits⁴ par carte

• Frais fixes	3,37 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	
Montant minimum des frais	6,70 €

¹ Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ Pays de l'Espace économique Européen (cf. carte p.63)

⁴ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Paiements par carte

Paiement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen² (EEE)

GRATUIT

Autres paiements par carte³

- Frais fixes
- Frais variables

0,23 €/OPÉRATION

2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques

NOUS CONSULTER

Commission sur chiffre d'affaires

- En proximité
- À distance
- Option Professions Libérales de Santé (Santeffi)

NOUS CONSULTER

Équipements en proximité

Up2pay Mobile⁴

NOUS CONSULTER

Up2pay Caisse Digitale⁵

NOUS CONSULTER

Up2pay Fidélité⁶

TPE Fixe IP ADSL

NOUS CONSULTER

TPE Portable IP ADSL

NOUS CONSULTER

TPE Portable GPRS

EN FONCTION DU NIVEAU DE SERVICE ET DES OPTIONS RETENUES

TPE éditeur lecteur de chèques

NOUS CONSULTER

Logiciels

NOUS CONSULTER

Frais de réparation et mise en service TPE

NOUS CONSULTER

Offres professions libérales de santé

NOUS CONSULTER

- Paiement carte bancaire + traitement Carte Vitale
- Option différé santé
- Gestion du tiers payant (pharmacies et laboratoires)

3,00 €/MOIS

NOUS CONSULTER

Service de paiement à distance et en ligne

Offre Téléphone Fax Courrier (n'est plus commercialisée)

- Abonnement mensuel

13,50 € HT

NOUS CONSULTER

Up2pay Par lien⁷ (paiement à distance)

Up2pay e-transactions⁸ (paiement en ligne)

• Offre Access

17,00 € HT

0,15 €

NOUS CONSULTER

- Abonnement mensuel
- Coût par transaction du traitement monétique
- Commission carte sur flux

• Offre Premium

20,00 € HT

0,15 €

NOUS CONSULTER

- Abonnement mensuel
- Coût par transaction du traitement monétique
- Commission carte sur flux

Paiement avec pré-autorisation

NOUS CONSULTER

Frais d'impayés carte sur vente à distance

NOUS CONSULTER

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace économique Européen (cf. carte p.63)

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

⁴ Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

⁵ Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

⁶ Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

⁷ UP2PAY Par lien : Offre soumise à conditions générales et tarifaires qui nécessite la détentrice d'un compte bancaire professionnel au Crédit Agricole, et une connexion internet, sur ordinateur, tablette ou smartphone, pour l'envoi d'un lien de paiement par email et l'accès au portail de gestion Up2pay du commerçant, et pour permettre au client du commerçant de procéder au règlement de sa commande. Un abonnement téléphonique est nécessaire pour envoyer un lien de paiement par SMS.

⁸ Up2pay e-transactions est une offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, hors place de Marché (Market Place). Nécessite la détentrice une convention de compte Crédit Agricole et la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte l'avec option de Services e-transactions.

Relevés des commissions cartes

Envoi relevé hebdomadaire	NOUS CONSULTER
Envoi relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*)	NOUS CONSULTER
Envoi relevé annuel	NOUS CONSULTER

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen.

Autres opérations

SOS carte au 09 69 39 92 91 (appel non surtaxé)	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,55 €

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² émis

Demande d'un Identifiant Créditeur SEPA ¹ (ICS) auprès de la Banque de France	49,00 €
Domiciliation des prélèvements SEPA ¹ (hors B to B)	GRATUIT
Prélèvements SEPA ¹ télétransmis à l'encaissement ³	GRATUIT
• Par fichier transmis	GRATUIT
• Traitement à l'unité	GRATUIT
- Par prélèvement SDD Core	0,28 €
- Par prélèvement SDD B to B	0,32 €
Abonnement pack prélèvement ⁴ SEPA ¹	
• Pack Prélèvement Confort	1,30 €/MOIS
• Pack Prélèvement Confort + (offre qui n'est plus commercialisée)	2,00 €/MOIS
Traitement des rejets :	
• Impayé SEPA ¹ à la charge du remettant	15,20 €
• Rejet technique	GRATUIT
• Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA ¹ B to B	10,90 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA ¹ SDD ² CORE	
• Mise en place, mise à jour, suppression	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹	GRATUIT
Opposition sur SDD ²	
• Sur internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT
Rejet de prélèvement à la demande du client	GRATUIT

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen⁵ soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET ⁶	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET ⁶	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,44 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT	
Refacturation des frais prélevés par les banques des bénéficiaires		MONTANT FACTURÉ PAR LA BANQUE DES BÉNÉFICIAIRES
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS)³	0,16 €	
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63)

² Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

³ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS S.

⁴ La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.

⁵ Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 63)

⁶ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

Virements de trésorerie

Virement de Trésorerie (compensé)	
• Papier	13,80 €
• Télétransmis EBICS / EDIWEB ¹	5,35 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
SCT instant Payment (virement instantané)	1,00 €/OPÉRATION

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier :	
• Traitement par remise d'effet	3,70 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	6,90 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS) ¹	
• Traitement par remise d'effet	0,65 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,55 €
Support Crédit Agricole En Ligne ²	
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,85 €
Prorogation, réclamation, avis de sort, par effet	18,25 €
Changement de domiciliation, par effet	18,25 €
Commission d'incident, par effet	18,25 €

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ³	
• Par opération pour les professionnels	9,20 € (MAXI. 3/JOUR)
• par opération pour les agriculteurs	8,40 € (MAXI. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (hors associations)	2,00 €
Agios sur découvert non autorisé ⁴	NOUS CONSULTER
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	14,71 € HT
Frais par paiement direct de pension alimentaire	67,55 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue	67,55 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT Dû, AU TRÉSOR PUBLIC DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE 67,55 €
Commission de plus fort découvert	0,08% DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (PRÉLÈVEMENT TRIMESTRIEL)

Chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,35 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	30,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ⁵	
• D'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• D'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	23,45 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,80 €

Prélèvement

Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ⁶	MAXI. MONTANT DU PRÉLÈVEMENT 20,00 €
• D'un montant ≤ 20 €	
• D'un montant > 20 €	
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision	GRATUIT
Frais sur opération de recouvrement de créances : prélèvement retour impayé	15,20 €

¹ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

² Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

³ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

⁴ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.

⁵ Gratuite en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

⁶ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

Virement

Frais de rejet de virement pour défaut de provision (virement différé ou permanent)	GRATUIT
Frais par virement rejeté par la Banque du bénéficiaire (raison réglementaire, compte clos...)	GRATUIT

Effet de commerce

Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Retour impayé LCR/BOR	18,50 €

Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (MINI. 90,00 €)
▲ Commission de plus fort découvert	0,08 % DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 580,00 €/AN PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Intérêts débiteurs en cas de dépassement	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (MINI. 90,00 €)
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 580,00 €/AN PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
• Minimum par effet	8,70 €
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Cession de créance loi Dailly

Frais de dossier pour mise en place	0,50 % (MINI. 125,00 €)
Commission par facture cédée	22,55 €
Commission par notification	22,55 €/CRÉANCE
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Frais par bordereau	9,43 €/REMISE
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Ligne de crédit mobilisable par billets

Frais de dossier pour mise en place	0,75 % (MINI. 90,00 €)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 580,00 €/AN PRÉLEV. TRIMESTRIEL)
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Affacturage

Affacturage classique	
• EUROFACTOR PRO ¹ (tarification au forfait)	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier Crédit court terme	0,75 % (MINI. 90,00 €)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER
Frais de dossier pour Crédit court terme ponctuel (billet à ordre,...)	0,75 % (MINI. 90,00 €)

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Crédit moyen terme (hors AGILOR) (demande en agence)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI. 160,00 €)
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne/Internet)	80,00 €
Frais d'étude Crédit Agilor par dossier de financement accordé	
≤ 5 000 €	60,00 €
> 5 000 €	110,00 €
Frais de dossier Crédit-Bail Mobilier	0,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI. 90,00 €)
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	NOUS CONSULTER
Frais d'acte standard	35,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 108,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 175,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garanties

Hypothèque ou nantissement de fonds de commerce ²	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	147,00 €
Nantissement ou Mainlevée ² de produits financiers (parts, actions non cotées, etc) :	
• Crédit Agricole (PREDICA)	NOUS CONSULTER
• Hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Gage ² :	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	67,80 €/CONTRAT
Frais d'envoi du courrier en recommandé avec AR	7,90 €

¹ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

² hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais notariés, frais fiscaux, frais d'huissier etc...) et/ou le cas échéant, hors frais de notification par lettre recommandée avec AR.

Autres frais

Modification sur financement réalisé	
• Simple : compte à débiter, date d'échéance, périodicité... (gratuit pour les professionnels)	25,50 €
• Complexes (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet...)	102,50 € + 47,20 €/PRÊT SUPPL (MAXI. 235,00 €)
• Modification de prêt sans avenant suite à mouvement d'associé	41,90 €/MOUVEMENT
Réaménagement de prêt	2% DU CAPITAL RESTANT DÜ (MINI. 730,00 €)
Duplicata contrat prêt	26,30 €
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	26,30 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement (gratuit pour les professionnels)	26,20 €
Édition de décompte de prêt	14,85 €/LIGNE (MAXI. 3 LIGNES)
Attestations diverses concernant le décompte de prêt	14,75 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Délégation d'assurance externe	GRATUIT
Frais d'expertise dossier photovoltaïque	NOUS CONSULTER
Frais d'expertise méthanisation	NOUS CONSULTER
Frais d'appel d'échéance (autre que échéance mensuelle)	5,00 €/ÉCHÉANCE
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	52,00 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	27,00 €/MOIS
Commission de mouvements ¹	DE 0,082 % À 0,20 %
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

Zone SEPA ²	
Hors zone SEPA	
Groupe Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Avances en devises

Frais de dossier	67,50 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change (hors commission de change)	
• Frais de dossier (achat ou vente à terme -Flexigain - Flexiterme et option)	67,50 €
• Commission de tirage Flexigain / Flexiterme	18,00 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change

0,10 % (MINI. 17,20 €)

Moyens de paiements - encaissement/export³

Virements reçus hors zone SEPA ²	15,00 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €/CHÈQUE
- maxi.	110,00 €/CHÈQUE
• « crédit après encaissement » : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €/CHÈQUE
- maxi.	110,00 €/CHÈQUE
• frais d'impayé sur chèque remis	38,20 €

¹ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63).

³ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

Effets	
• Commission d'encaissement par effet	0,15 %
- Mini.	24,00 €/EFFET
- Maxi.	110,00 €/EFFET
• Commission d'acceptation	38,20 €
• Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Crédits documentaires export

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :

• notification	0,10 % (MINI. 117,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	0,15 % (MINI. 148,00 €)
• modification (hors montant et durée)	0,10 % (MINI. 117,00€)
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commission de transmission	75,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	90,00 €
• paiement du crédoc	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI. 20,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export¹

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 50,00 € MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €
Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	0,10 % (MINI. 117,00 € MAXI. 250,00 €)
• Notification, modification	0,20 (MINI. 160,00 €)
• Mise en jeu	40,00 €
• Mainlevée de garantie	

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA ²	0,10 % (MINI. 17,50 € MAXI. 90,00 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	17,20 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• Mini.	24,00 €/EFFET
• Maxi.	110,00 €/EFFET
• Commission d'acceptation	38,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• ouverture (augmentation/prorogation)	48,00 €
• frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	0,13 % (mini. 117,00 €)
• utilisation (levée de document)	117,00 €
• modification (hors montant et durée)	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• modification (montant et/ou durée)	23,00 €
• frais de Swift de modification	125,00 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	32,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 44,00 € MAXI. 145,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €

¹ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63).

Garantie bancaire émise

• Commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• Frais d'acte standard	70,00 €
• Frais d'acte spécifique	140,00 €
• Frais d'acte de transmission	22,00 €
• Modification (hors montant et durée)	52,00 €
• Modification (montant et/ou durée)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• Mise en jeu	NOUS CONSULTER
• Mainlevée de garantie	70,00 €

Frais de port

Frais de port :	SELON DOSSIER (mini. 45,00 €)
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (mini. 22,00 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
• Demande de sort sur transfert	10,70 €
• Recherche de fonds	22,00 €
• Réparation sur virement reçu	5,25 €
• Renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Crédit Agricole Trade Club	GRATUIT
• Accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B to B	GRATUIT
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	170,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	23,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	17,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encassements	DATE INDICUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE JR CAI ¹ + 6 J ²
• Rapatriement	DATE INDICUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• Remise de chèque	JR CAI ¹
• Remise d'effet	JR CAI ¹
Décaissements	JR CAI ¹
• Transfert	JR CAI ¹
• Chèque émis	JR CAI ¹
• Effet domicilié	JR CAI ¹



Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie	NOUS CONSULTER
Livret A, Compte sur livret	GRATUIT NOUS CONSULTER
• Ouverture • Taux brut en vigueur	
Compte épargne Agri	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme	
• Ouverture • Taux brut en vigueur	GRATUIT NOUS CONSULTER

Les placements financiers/opérations de Bourse : frais de courtage

Ordres de bourse en France*

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET		
Invest Store Initial		MINI. 9,00 €
• 0,60 % du montant de l'ordre		GRATUIT
• Frais fixes à la ligne		
Invest Store Integral¹		0,99 €
• Ordre ≤ à 1 100 €		0,09 %
• Ordre > à 1 100 €		
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE		
Invest Store Initial		MINI. 14,65 €
• 1,10 % du montant de l'ordre		6,77 €
• Frais fixes à la ligne		
Invest Store Integral¹		0,99 €
• Ordre ≤ à 1 100 €		0,09 %
• Ordre > à 1 100 €		+ FRAIS FIXES 9,99 €
SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
Commission de Service de Règlement Différé (SRD)		
• Frais proportionnels ²		0,02 %
• Montant minimum		4,05 €
• Commission de prorogation		EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères*

	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL ¹
Service de banque à distance par internet	2,5 % du montant de l'ordre avec mini. 39,90 €	0,6 % du montant de l'ordre avec mini. 9,99 €

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2024 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2023.

Les placements financiers : droits de garde

Pour les détenteurs du service banque à distance Invest Store Integral :
éxonération pour les "Organismes de Placement Collectif" du groupe Crédit Agricole et de toutes les actions (Tarification du service : à voir p.34).

PAR AN, PAR COMPTE TITRE		
	VALEURS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	VALEURS HORS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ³	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titres cotés ³	GRATUIT	4,17 € HT

Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 16,67€ HT et au maximum de 320,00 € HT.

Opérations diverses sur titres

Souscription de SICAV et FCP (commission sur OPC externe)	GRATUIT
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Ouverture d'un compte-titres ou d'un Plan épargne en Action	GRATUIT
Frais par opération sur titres non cotés	SE RÉFÉRER À LA PAGE 22

* Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

¹ Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an

² Taux appliquée chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats- ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

³ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.

Frais de recherche sur titre simple (1 page)	15,80 €
Frais de recherche sur titre complexe	SUR DEVIS

Autres services

Imprimé Fiscal Unique (IFU)	GRATUIT
• Délivrance	15,80 €
• Duplicata	
Bilan patrimonial	NOUS CONSULTER
Relevé de titres	GRATUIT
Transfert total ou partiel de compte-titres dans un établissement autre	30,00 € HT/LIGNE 106,25 € HT/COMpte

Épargne salariale : PESR CONVERGENCE ¹

Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif Interentreprises (PER COL-I)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)	NOUS CONSULTER
Frais d'entrée PEI + PER COL-I	NOUS CONSULTER

Assurances et prévoyance

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès PRO ²	NOUS CONSULTER
Valeur Prévoyance Multipartenaires ²	NOUS CONSULTER
Protection revenus PRO ²	NOUS CONSULTER
Protection revenus AGRI ²	NOUS CONSULTER
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ²	NOUS CONSULTER
• Initiale	
• Intégrale	
PER Assurance ² : préparation de la retraite ou de la transmission	NOUS CONSULTER
FloriPRO : contrat d'assurance-vie multisupport (n'est plus commercialisé)	NOUS CONSULTER
Flori AGRI : contrat d'assurance vie multisupport	NOUS CONSULTER
Accordance ² : préparation à la retraite ou de la transmission (n'est plus commercialisé)	NOUS CONSULTER
Predi AGRI : contrat d'assurance vie à cotisation périodique (n'est plus commercialisé)	NOUS CONSULTER

Assurance de votre activité et de vos biens professionnels

Assurance multirisque Professionnel ³	NOUS CONSULTER
Assurance multirisque Agricole ³	NOUS CONSULTER
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés	
• Complémentaire Santé ³	NOUS CONSULTER
• Assurances santé collectives ²	

¹ L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOL). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée à associé unique - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.

² Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 – 18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09.

³ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Assurance de votre activité et de vos biens professionnels (suite)

Assurance véhicule professionnel ¹	NOUS CONSULTER
Assurance des auto-moteurs et de manutention ¹	NOUS CONSULTER
SecuriHELP Pro ² (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	NOUS CONSULTER
SecuriHELP Agri ² (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	NOUS CONSULTER
Assurance construction ² • Dommage Ouvrage (DO) • Tous risques chantier (TRC) • Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (RCMO)	NOUS CONSULTER
Assurance protection BTP ² • Décentrale • Responsabilité Civile des professionnels du bâtiment	NOUS CONSULTER
Responsabilité civile des mandataires sociaux ² (RCMS)	NOUS CONSULTER
Cyber-protection ²	NOUS CONSULTER
Assurance Agri ¹ • Récoltes • des Prairies • Grêle	NOUS CONSULTER

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ³	NOUS CONSULTER
SecuriCOMPTE Pro/Agri Plus ² (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)	36,00 €/AN/COMPTE
SécuriCOMPTE vol ²	72,00 €/AN/COMPTE
Devis assurances Biens et Personnes	GRATUIT

¹ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75015 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

² Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

³ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



ENTREPRISES
ATLANTIQUE
VENDÉE

ENTREPRISES

Ensemble des conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2023

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.





Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier)	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Commission de tenue de compte standard	27,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte intermédiaire ²	52,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte particulière ³	À PARTIR DE 52,00 €/MOIS
Commission de mouvements ⁴	0,082 À 0,20 % (MINI. 12,00 €/MOIS)
Commission du plus fort découvert	0,08 À 0,15 %
Frais de gestion de compte inactif ⁵	30,00 €/AN
Commission d'actualisation (du dossier juridique, économique, comptable et des lignes de trésorerie) ⁶	170,00 € HT/SIREN/AN (MAXI. 850,00 €)
Attestation au commissaire aux comptes	147,00 € HT
Facturation pour recherche de bénéficiaires effectifs	50€ HT/BÉNÉFICIAIRE
Échelle d'intérêts	21,00 €/TRIMESTRE
Fusion des nombres	46,00 €/TRIMESTRE
Centralisation de recette	NOUS CONSULTER
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de documents ⁷	GRATUIT
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexé (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT/PAGE
• Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Relevé annuel des frais bancaires	GRATUIT
Frais d'envoi de courrier en recommandé	6,15 €

Relevés de compte

Périodicité	Papier	E-relevé
Mensuelle ⁸	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine ⁸	1,60 €/MOIS	GRATUIT
Décade ⁸	2,40 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ⁸	0,80 €/RELEVÉ	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	14,10 €/RELEVÉ	GRATUIT

Coffre fort

Frais de location de coffre-fort en agence (voir détail dans le catalogue exhaustif des tarifs professionnels p.32)	DE 73,50 € HT À 452,83 € HT/COFFRE/AN
---	---------------------------------------

¹ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

² Dont relevé journalier, relevé de quinzaine, échelle d'intérêts, attestation au commissaire aux comptes.

³ En fonction de services personnalisés.

⁴ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

⁵ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

⁶ En cas de structures appartenant à un même groupe, 160,00 € HT/SIREN avec un plafond de 800,00 € HT/an.

⁷ Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

⁸ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10 (appel non surtaxé)

GRATUIT

Services par SMS

Authentification forte par SMS

GRATUIT

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ¹

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)

GRATUIT

CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, ordres de bourses)

7,70 €/MOIS

CAEL Entreprise : CAEL Pro Rib Titres + tableau de bord de gestion

9,00 €/MOIS

Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)

GRATUIT

Services d'échanges de données informatisées²

EDIWEB

14,90 €/MOIS

Saisie, transmission et validation du fichier d'ordre (sens Client-banque)

Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opération, saisie, transmission et validation de fichier d'ordre (France et international)

19,00 €/MOIS

EBICS

transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations

EBICS T

FORFAIT MENSUEL
42,00 €

EBICS TS

FORFAIT MENSUEL
À PARTIR DE 44,00 €

SwiftNet

Forfait

110,00 €/MOIS

Certificats électroniques³

Mon certificat RGS** CERTEUROPE

237,00 € HT POUR 3 ANS

Swift 3SKey² (service de signature électronique)

92,00 € HT/TOKEN POUR 3 ANS
(MINI. 2 TOKENS)

“Swift Secure Signature Key”, par token USB NG Pro

Signature performance⁴

2,60 €/MOIS

Ma Signature EDI Premium sur mobile⁵

3,15 €/MOIS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN

1,10 €/MOIS

Autre service

TRACÉO (portail de suivi des émissions de SCT, SDD et LCR)

NOUS CONSULTER

¹ Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

² Validation des fichiers d'ordre nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI...). Hors coûts de traitement des opérations.

³ Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI.

⁴ L'utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.

⁵ Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature Premium.

 Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Coffre connecté	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4 % (MINI. 4,95 € MAXI. 28,00 €)

Chèques

Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• Pli simple	GRATUIT
• Pli recommandé AR	7,90 €/CHÉQUIER
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Télécollecte chèque(s)	NOUS CONSULTER
Frais d'émission de chèque de banque ¹	11,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,80 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page)	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexé (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT
• Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Chèque(s) émis	GRATUIT

Monétique

Les cartes bancaires 

Carte « Business Mastercard »	
• À débit immédiat	51,00 €/AN
• À débit différé	51,00 €/AN
Carte « Business Executive Mastercard »	
• À débit immédiat	121,50 €/AN
• À débit différé	121,50 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
• En agence	GRATUIT
• À domicile par pli simple	GRATUIT
• À domicile par pli recommandé AR	7,90 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	10,20 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	GRATUIT



Bon à savoir !

 Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

• Par la banque	GRATUIT
• par le titulaire	
• Par l'entreprise	

Retrait par carte en euro² dans un pays de l'Espace Économique Européen³ (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Businesscard Mastercard à débit immédiat ou différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5 ^e retrait/mois civil
Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou différé	GRATUIT	GRATUIT

¹ Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).³ Pays de l'Espace économique Européen (cf. carte p.63)

Autres retraits¹ par carte

• Frais fixes	3,37 €/RETRAIT
• Frais variables	2,14% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuel	

Montant minimum des frais 6,70 €

Paiements par carte

Paiement par carte en euro ² dans un pays de l'Espace Économique Européen ³ (EEE)	GRATUIT
---	---------

Autres paiements par carte¹

• Frais fixes	0,23 €/OPÉRATION
• Frais variables	2,14 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	NOUS CONSULTER
---	----------------

Commission sur chiffre d'affaires

• En proximité	NOUS CONSULTER
• À distance	
• Option Professions Libérales de Santé (Santeffi)	

Relevé des commissions carte

• Envoi relevé hebdomadaire	NOUS CONSULTER
• Envoi relevé mensuel détaillé (selon règlementation IFR*)	
• Envoi relevé annuel	

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Équipements monétiques de proximité

Up2pay Mobile⁴

Up2pay Caisse Digitale ⁵	NOUS CONSULTER
-------------------------------------	----------------

Up2pay Fidélité⁶

TPE Fixe IP ADSL	NOUS CONSULTER
------------------	----------------

TPE Portable IP ADSL

TPE Portable GPRS	NOUS CONSULTER
-------------------	----------------

TPE éditeur lecteur de chèques

EN FONCTION DU NIVEAU DE SERVICE ET DES OPTIONS RETENUES

Logiciels	NOUS CONSULTER
-----------	----------------

Frais de réparation et mise en service TPE

NOUS CONSULTER

Services de paiement à distance ou en ligne

Up2pay par lien ⁷ (paiement à distance)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Up2pay e-transactions⁸ (solution de paiement en ligne)

• Offre Access	17,00 € HT 0,15 € NOUS CONSULTER
• Offre Premium	20,00 € HT 0,15 € NOUS CONSULTER

Paiement avec pré-autorisation

NOUS CONSULTER

Frais d'impayés carte sur vente à distance

NOUS CONSULTER

Autres opérations carte

SOS CARTE au 09 69 39 92 91 (appel non surtaxé)	GRATUIT
---	---------

¹ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

² Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

³ Pays de l'Espace économique Européen (cf. carte p.63)

⁴ Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

⁵ Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

⁶ Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

⁷ Up2pay par lien, Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2Pay par lien.

⁸ Up2pay e-transactions : Solution d'encaissement nécessitant de détenir un compte bancaire professionnel dans votre Caisse régionale, et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes de paiement avec l'option de Services Up2pay e-Transactions. Les encaissements se font exclusivement en Euro..

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² émis

Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA ¹ (ICS) auprès de la Banque de France	49,00 €
Prélèvements SEPA ¹ télétransmis à l'encaissement ³	
• Par fichier transmis	GRATUIT
• Traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,28 €
- par prélèvement SDD B to B	0,32 €
SEPAmail créancier	NOUS CONSULTER
Abonnement pack prélèvement SEPA ¹	
• Pack prélèvement confort	1,30 €/MOIS
• Pack prélèvement confort plus (offre qui n'est plus commercialisée)	2,00 €/MOIS
Traitement des rejets :	
• Impayé SEPA ¹ à la charge du remettant	15,20 €
• Rejet technique	GRATUIT
• Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA¹ (SDD)² reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA ¹ B to B	10,90 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA ¹ SDD ² CORE	
• Mise en place, mise à jour, suppression	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ¹	GRATUIT
Opposition sur avis de prélèvement SEPA ¹ SDD ²	
• Sur internet	GRATUIT
• En agence	GRATUIT
Rejet de prélèvement à la demande du client	GRATUIT

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen⁴ soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET ⁵	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET ⁵	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,44 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS) ³	0,16 €	
Réception d'un virement SEPA (SCT)	GRATUIT	
Refacturation des frais facturés par les banques des bénéficiaires		MONTANT PRÉLEVÉ PAR LA BANQUE DU BÉNÉFICIAIRE
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

Virements de trésorerie

Virement de Trésorerie (compensé)	
• Papier	13,80 €
• Télétransmis EBICS / EDIWEB ³	5,35 €

Autres moyen de paiements

Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
SCT instant Payment (virement instantané)	1,00 €/OPÉRATION

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63)

² Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

³ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

⁴ Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 63)

⁵ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.



Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Support papier :	
• Traitement par remise d'effet	3,70 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	6,90 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS)¹	
• Traitement par remise d'effet	0,65 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,55 €
Support Crédit Agricole En Ligne²	
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,85 €
Prorogation, réclamation, avis de sort	18,25 €
Changement de domiciliation	18,25 €
Commission d'incident, par effet	18,25 €

Décaissement

LCR BOR domicilié	GRATUIT
-------------------	---------

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ³	
• Par opération	9,20 € (MAXI. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,35 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	30,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé⁴	
• D'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• D'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	23,45 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement⁵	MONTANT DE L'OPÉRATION
• D'un montant ≤ 20 €	20,00 €
• D'un montant > 20 €	
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que défaut de provision	3,97 €
Frais de rejet de virement faute de provision (virement programmé non permanent, virement différé ou permanent)	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Frais sur opération de recouvrement de créances : prélèvement retour impayé	15,20 €
Retour impayé LCR/BOR	18,50 €
Ajios sur découvert non autorisé⁶	NOUS CONSULTER
Frais par saisie attribution ou conservatoire	67,55 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE 67,55 €
Frais d'opposition (Blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,55 €

¹ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

² Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

³ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

⁴ Gratuit en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

⁵ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

⁶ Intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel est à votre disposition dans votre agence.



Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place ¹	0,50 % (MINI. 125,00 €)
Commission de plus fort découvert ²	DE 0,08 % À 0,15 %
Commission de confirmation	DE 0,70 % À 1 %
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Intérêts débiteurs en cas de dépassement	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place ¹	0,50 % (MINI. 125,00 €)
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER

- Minimum par effet ³

Affacturage ⁴

Affacturage classique	NOUS CONSULTER
Affacturage Eurofactor Entreprise	NOUS CONSULTER
Affacturage confidentiel ligne à ligne	NOUS CONSULTER
Reverse factoring	NOUS CONSULTER
Rechargement de balance	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme ¹	0,50 % (MINI. 125,00 €)
Commission de confirmation autre que découvert	0,50 % /AN (MINI. 12,00 €/TRIMESTRE)
Intérêts	NOUS CONSULTER

Daily

Frais d'étude de dossier ¹	0,50 % (MINI. 125,00 €)
Frais par bordereau de remise de cession de créances	9,43 €/REMISE
Frais par facture cédée	22,55 €
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Frais pour notification	22,55 € /CRÉANCE
Impayés	30,75 € /CRÉANCE
Acceptation de créances	22,55 €/CRÉANCE

Crédit moyen terme d'investissement ¹

Frais d'étude de dossier MLT*	1 % (MINI : 240,00 €)
• Contrat standard	1 % (MINI : 530,00 €)
• Contrat personnalisé	
Frais d'étude de dossier de crédit-bail mobilier et immobilier	1 % (MINI : 145,00 €)
Frais d'étude de dossier expertise photovoltaïque	NOUS CONSULTER
Frais d'expertise méthanisation	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

* Moyen Long Terme

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commission	2,00 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	35,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 108,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 175,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

¹ Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

² Du plus fort découvert de chaque mois, prélèvement trimestriel plafonné à 50 % des intérêts débiteurs du trimestre. Dans la limite du plafond de taux réglementaire

³ Auxquels s'ajoutent les frais d'opérations LCP/BOR.

⁴ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Garanties

Nantissement de fonds de commerce ou garantie hypothécaire¹	GRATUIT
• Mise en place	147,00 €
• Mainlevée partielle ou totale	
Nantissement ou Mainlevée¹ de produits financiers	
(DAT, compte titre, assurance vie) :	
• Détenus au Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
• Détenus Hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Nantissement ou Mainlevée de parts sociales ou de compte-titres financiers (actions de société)	NOUS CONSULTER
Gage¹ :	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	67,80 €/CONTRAT
Frais d'envoi du courrier en recommandé	7,90 €
Frais de prise de garantie pour compte commun hors syndication	155,00 €/BANQUE (HORS FRAIS DE GARANTIE)

Autres frais

Modification sur financement réalisé	GRATUIT
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité...)	102,50 € + 47,20 €/PRÊT SUPPL. (MAXI. 235,00 €)

Réaménagement de prêt Entreprises	2% DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 1 300,00 €)
Réédition de document	26,30 €
Réédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	26,30 €
Édition de décompte de prêt	14,85 €/LIGNE (MAXI. 3 lignes)
Attestations diverses concernant le prêt	14,75 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Demande de dérogation aux covenants hors syndication	0,15 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 518,00€/SIREN)
Frais de prise de garantie pour compte commun hors syndication	155,00 €/BANQUE (HORS FRAIS DE GARANTIE)
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	5,00 €/ÉCHÉANCE
Modification de prêt sans avenant suite à un mouvement d'associé	41,90 €/MOUVEMENT
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	52,00 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Compte Excédent de Trésorerie	NOUS CONSULTER
Livret Trésorerie Entreprises	NOUS CONSULTER
Mandat de gestion Actitrisorerie	NOUS CONSULTER
Souscription et vente de SICAV et FCP	NOUS CONSULTER
Transfert total ou partiel de compte-titre dans un autre établissement	106,25 HT/COMPTE
Mandat de gestion Actitrisorerie	
• Abonnement annuel	NOUS CONSULTER
• Frais sur plus-value	5% SUR LES PLUS -VALUES RÉALISÉES À LA CLÔTURE DU BILAN COMPTABLE

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2024 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2023.

Les placements financiers : droits de garde

PAR AN, PAR COMPTE TITRE		
	VALEURS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE	VALEURS HORS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
Commission proportionnelle au montant du portefeuille³	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titres cotés³	GRATUIT	4,17 € HT
Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 320,00 € HT		

¹ hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais notariés, frais fiscaux, frais d'huissier etc...) et/ou le cas échéant, hors frais de notification par lettre recommandée avec AR.

² Hors droits d'entrée

³ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	27,00 €/MOIS
Commission de mouvements ¹	DE 0,082 % À 0,20 %
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

Zone SEPA ²		NOUS CONSULTER
Hors zone SEPA		
Groupe Crédit Agricole		

Avances en devises

Frais de dossier	67,50 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change (hors commission de change)	
• Frais de dossier (achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme et option)	67,50 €
• Commission de tirage Flexigain / Flexiterme	18,00 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	0,10 % (MINI. 17,20 €)

Moyens de paiements - encaissement/export³

Virements reçus hors zone SEPA ²	15,00 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €/CHÈQUE
- maxi.	110,00 €/CHÈQUE
• « crédit après encaissement » : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €/CHÈQUE
- maxi.	110,00 €/CHÈQUE
• frais d'impayé sur chèque remis	38,20 €
Effets	
• Commission d'encaissement par effet	0,15 %
- Mini.	24,00 €/EFFET
- Maxi.	110,00 €/EFFET
• Commission d'acceptation	38,20 €
• Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

¹ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63).

³ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

Crédits documentaires export¹

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :

• notification	0,10 % (MINI. 117,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	0,15 % (MINI. 148,00 €)
• modification (hors montant et durée)	0,10 % (MINI. 117,00€)
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commission de transmission	75,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	90,00 €
• paiement du crédoc	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI. 20,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export¹

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 50,00 € MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €
Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	0,10 % (MINI. 117,00 € MAXI. 250,00 €)
• Notification, modification	0,20 (MINI. 160,00 €)
• Mise en jeu	40,00 €
• Mainlevée de garantie	

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA ²	0,10 % (MINI. 17,50 € MAXI. 90,00 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	17,20 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• Mini.	24,00 €/EFFET
• Maxi.	110,00 €/EFFET
• Commission d'acceptation	38,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• ouverture (augmentation/prorogation)	48,00 €
• frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	0,13 % (mini. 117,00 €)
• utilisation (levée de document)	117,00 €
• modification (hors montant et durée)	1,30 % L'AN (mini.117,00 €)
• modification (montant et/ou durée)	23,00 €
• frais de Swift de modification	125,00 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	32,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 44,00 € MAXI. 145,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €

¹ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 63)

Garantie bancaire émise

• Commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• Frais d'acte standard	70,00 €
• Frais d'acte spécifique	140,00 €
• Frais d'acte de transmission	22,00 €
• Modification (hors montant et durée)	52,00 €
• Modification (montant et/ou durée)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• Mise en jeu	NOUS CONSULTER
• Mainlevée de garantie	70,00 €

Frais de port

Frais de port :	SELON DOSSIER (mini. 45,00 €)
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (mini. 22,00 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
• Demande de sort sur transfert	10,70 €
• Recherche de fonds	22,00 €
• Réparation sur virement reçu	5,25 €
• Renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Crédit Agricole Trade Club	GRATUIT
• Accès au portail ca-Tradoclub de mise en relation B to B	GRATUIT
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	170,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	23,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	17,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encassements	DATE INDICUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• Rapatriement	JR CAI ¹ + 6 JO ²
• Remise de chèque	DATE INDICUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• Remise d'effet	
Décaissements	JR CAI ¹
• Transfert	JR CAI ¹
• Chèque émis	JR CAI ¹
• Effet domicilié	JR CAI ¹

¹ JR CAI : Jour de Réception au Centre d'Affaires Internationales

² JO : Jour Ouvré

Dispositifs collectifs ou individuels avec des solutions standardisées, modulaires de branches, packagées ou sur mesure

Épargne salariale

Intéressement	NOUS CONSULTER
Participation	NOUS CONSULTER
Versement volontaire + Abondement	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Entreprise (PEE)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Inter-Entreprises (PEI)	NOUS CONSULTER

Épargne retraite

Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Retraite collectif Inter-Entreprises (PERCOL-I)	NOUS CONSULTER
Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PER O)	NOUS CONSULTER
Indemnités Fin de Carrière (IFC)	NOUS CONSULTER

Assurances et prévoyance

Assurances de votre activité professionnelle et de vos biens

Multirisques Entreprise (MRE) ¹	
• Responsabilité civile professionnelle, d'exploitation...	NOUS CONSULTER
• Assurance dommages (bâtiment, équipement, stock...)	
• Perte d'exploitation	
Assurance construction ²	
• Dommage Ouvrage (DO)	NOUS CONSULTER
• Tous risques chantier (TRC)	
• Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (RCMO)	
Assurance protection BTP ²	
• Décennale	NOUS CONSULTER
• Responsabilité Civile des professionnels du bâtiment	
Responsabilité civile des mandataires sociaux ² (RCMS)	NOUS CONSULTER
Cyber-protection ¹	NOUS CONSULTER
Assurance flotte de véhicule ¹ (camions, VL, engins.....)	NOUS CONSULTER
Assurance véhicules pro ¹	NOUS CONSULTER
Mission collaborateurs ¹	NOUS CONSULTER
Pack pro NEXECUR ³ (télésurveillance)	NOUS CONSULTER

Assurances de personnes

Protection du dirigeant	
• Assurance décès ⁴	
• Assurance homme clé ⁴	
• Santé individuelle ¹	NOUS CONSULTER
• Indemnités journalières ⁴	
• Assurance des accidents de la vie pro ⁴	
Protection collective des salariés ⁴	
• Santé collective	NOUS CONSULTER
• Prévoyance collective	

¹ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

² Caisse d'Assurances Mutualiste du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

³ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

⁴ Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 16 Boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. 334 028 123 RCS Paris.



Dates de valeur

Encassements

Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escoptement en compte et l'escoptement en valeur	E ¹
Remise de LCR/BOR à l'escoptement classique	JC ²
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélevement SDD Core et BtoB	E ³

Décaissements

Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domiciliée présentée à l'échéance	E ⁴
LCR/BOR domiciliée présentée au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélevement SDD Core et BtoB	E ⁴

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 Boulevard Vaugirard - 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

E: Date d'Échéance
 BOR: Billet à Ordre Relevé
 DE: Date d'Exécution
 RAR: Recommandé avec Accusé de Réception
 J: Jour de retrait au guichet
 JOA: Jour Ouvré de l'Agence
 OC: Ouverture de Crédit
 EDI: Échange de Données Informatisées
 JO: Jour Ouvré
 JC: Jour Calendaire
 LCR: Lettre de Change Relevé
 JT: Jour de Traitement

¹ Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

² Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.

³ Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

⁴ Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.



● Pays de la zone Euro*

●● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

●●● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

●●●● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Relations Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale : Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9, en appelant le 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ou en écrivant un e-mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

L'agence ou le Service Qualité Relations Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Qualité Relations Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client, dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Autres recours

EN CE QUI CONCERNE LA CLIENTÈLE DES PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ENTREPRISES :

Si le litige porte sur un produit financier et que la réponse du Service Client ne satisfait pas le client, celui-ci peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- **par écrit** Médiateur AMF - Autorité des Marchés Financiers,
17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02) ;
- **ou par internet** (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org).

EN CE QUI CONCERNE LA CLIENTÈLE DE PARTICULIERS :

- L'ASSUREUR CRÉDIT AGRICOLE

Si la réclamation concerne un contrat d'assurance (garanties, taux servi en assurance-vie, hors commercialisation) et que la réponse du Service Qualité Relations Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne satisfait pas le client, celui-ci peut s'adresser par courrier au service réclamation de son assureur :

POUR UN CONTRAT D'ÉPARGNE, ASSURANCE-VIE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, DÉCÈS :

- **Par courrier** : Predica, Relation et Service Clients
16-18 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES (AUTO, HABITATION ET AUTRES), SANTÉ :

- **Par courrier** : Pacifica, Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.
- **Par mail** en indiquant vos nom, prénom et adresse
service.consommateurs@ca-pacifica.fr

POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEURS :

- **CA Assurances**, Service clients,
40 allée Vauban 59110 La Madeleine
Plus d'informations sur le site : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact>

- LES VOIES DE RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

POUR LES PRODUITS BANCAIRES : LA MÉDIATRICE AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE BANCAIRE (FBF)

Si l'agence et le service Relations Clients n'ont pas pu répondre à l'insatisfaction, en dernier recours, le client peut saisir, par écrit et gratuitement le médiateur.

- **Par courrier** : Madame la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française (FBF)
CS 15175422 PARIS Cedex 09
- **Sur le site internet** : Formulaire de saisine disponible sur :
<http://lemediateur.fbf.fr/formulaire-reclamation-mEDIATEUR/>

POUR LES PRODUITS FINANCIERS : LE MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS "AMF"

- **Par courrier, au choix :**

Madame la Médiatrice de la Fédération Bancaire Française (FBF)
CS 15175422 PARIS Cedex 09
ou Monsieur le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02

- **Par téléphone :** permanences le mardi et le jeudi de 14h à 16h
au 0153456464

- **Sur le site internet :** Formulaire de saisine disponible sur :
<http://www.amf-france.org>

POUR LES PRODUITS D'ASSURANCES : LE MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE

Essentiellement pour les cas où la réclamation porte sur le contrat d'assurance lui-même (garantie, taux servi en assurance-vie, etc.).

- **Par courrier,** contacter préalablement le service client de l'assureur.

En cas de désaccord sur la solution proposée, contacter :
Monsieur le Médiateur de l'Assurance
TSA5011075441 PARIS CEDEX 9

- **Sur le site internet :** <http://www.mediation-assurance.org/>

LA PLATE-FORME EUROPÉENNE DE RÉSOLUTION EN LIGNE DES LITIGES DE CONSOMMATION

En cas de litige relatif à la souscription sur Internet d'un produit ou d'un service du Crédit Agricole Atlantique Vendée, le client peut recourir à la plate-forme européenne de résolution en ligne des litiges de consommation, accessible depuis : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>



Document informatif à vocation non-publicitaire

01/2023 - Réf. 07817 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Sté de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes) - Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne) - Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92 459 - 75436 Paris Cedex 09) - Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers (17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02) - Contrôlée par Crédit Agricole S.A. (12, Place des Etats - Unis - 92127 Montrouge Cedex) - Communication